

Le cadre et les lignes directrices de l'Union africaine et les initiatives régionales et sous régionales en matière foncière

Ibrahima A Diallo, expert foncier coordonnateur du projet
SRB FAO/IPAR



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



1. Le Contexte et Justification de l'agenda foncier de l'Unité africaine
2. La Déclaration de l'Union Africaine sur le foncier
3. La stratégie de mise en oeuvre du C&LD
4. Vers une mise en oeuvre intégrée entre C&LD et DV
5. L'initiative foncière de la CEDEAO
6. Le projet de charte foncière dans le bassin du fleuve Sénégal



1. Contexte et justification de l'agenda de l'UA

- **Prise de conscience:**

- Le foncier, un déterminant important et crucial pour le développement des nations;

- Nombreux problèmes restant non résolus (crise alimentaire, la question des investissements, l'acquisition des terres à grande échelle etc.);

- **Faible performance des processus fonciers africains**

- Nombreux efforts déployés par Etats/ partenaires

- Des résultats mitigés: Persistance du mimétisme/droits inadaptés, la persistance de l'insécurité alimentaire, la mauvaise gouvernance foncière etc.



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



1. Contexte et justification de l'agenda foncier de l'UA

- La persistance des conflits fonciers
 - Absence de politiques foncières nationales visionnaires
 - Absence de volonté politique/ stratégie de mise en œuvre
 - Faible tradition de suivi- évaluation des politiques foncières
 - Faible rendement agricole
-



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



Quelques repères sur l'agenda foncier de l'UA:

- Une Initiative panafricaine UA-CEA-BAD
- En collaboration avec les CERs et des partenaires
(Expériences: CEDEAO/ CILSS; SADC...)
- Objectif poursuivi : Développer un outil d'orientation sur foncier
- Processus:
 - Identification Mobilisation expertise africaine
 - Recherches, Etudes, consultations
 - Développement/ approbation du C&LD



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



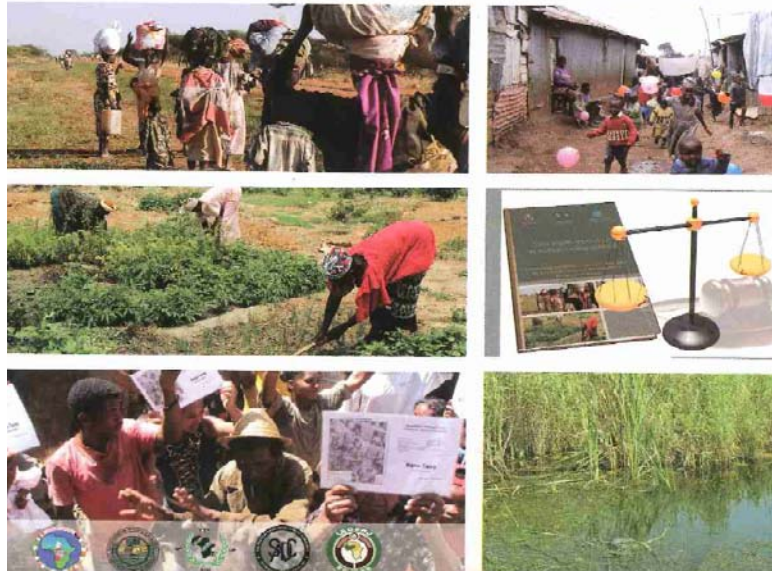
2.La déclaration de l'UA sur le foncier:

- Validation du C & LD :
 - Réunion des experts UA Agriculture, élevage,
 - Elaborés sous l'égide de l'IPF,
 - Fruit de 3 ans (2006-2009) de réflexions, de consultations, rigoureuses et d'une collaboration exemplaire à travers l'Afrique,
 - Réunion ministérielle et approbation C& LD
 - 13eme Sommet des chefs d'Etat et Gouvernement et Adoption Déclaration e 2009
-



Food and Agriculture Organization
of the United Nations





7 Chapitres :

1. Justifie l'élaboration des C&LD et le processus suivi.
2. Décrit le contexte déterminant la nature et les caractéristiques des questions foncières en Afrique.
3. Aborde le rôle de la terre dans les processus de développement nationaux
4. Consacré aux processus d'élaboration des politiques foncières.
5. Aborde leur mise en œuvre.
6. Traite du suivi des progrès effectués.
7. Conclusion générale

- Les engagements des Etats:
 - Priorité aux politiques foncières nationales (développement/ mise en œuvre)
 - Mettre en place des cadres institutionnels nationaux appropriés pour le foncier
 - Allouer ressources budgétaires aux processus fonciers nationaux
 - Accès équitable de tous a la terre
 - Reconnaître les droits fonciers légitimes
 - Reconnaître les droits fonciers aux femmes



- **Appel aux Etats membres:**

 - Faire une revue de leur secteur foncier et développer des politiques foncières adaptées,
 - Renforcer les capacités humaines, institutionnelles, financières en matière foncière,
 - S'inspirer du CLD dans la conduite des processus nationaux de politique foncière



- Appel aux acteurs non Etatiques:
 - Participer aux processus de réforme foncière
 - Suivre la mise en œuvre des politiques foncières
 - Soutenir l'initiative panafricaine
- Appel aux partenaires de Développement :
 - **Soutenir mise en œuvre Déclaration**
 - **Assurer la synergie des interventions foncières au niveau des pays**



Food and Agriculture Organization
of the United Nations





3.Stratégie de mise en œuvre



African Union



African Development Bank



Economic Commission for Africa

Land Policy Initiative

Elements of a 5-year LPI Strategic Plan and Roadmap (2012-2016)

LPI Goal

The principle goal of the LPI is "to assist member states in the implementation of the AU Declaration on Land Issues and Challenges in Africa, in accordance with the Framework and Guidelines on Land Policy in Africa, in order to achieve socio-economic development, peace and security, and environmental sustainability"

LPI Objectives

To facilitate the implementation of the AU Declaration of Land Issues and Challenges in Africa through:

- Advocating for the inclusion of land in the development agenda, strategies and programmes of African tri-partite organizations, Regional Economic Communities, African Member States and development partners
- Coordinating and galvanize the efforts of partners towards effective synergies and partnerships for the implementation of the African agenda on Land Policy, as stated in the Declaration
- Facilitate resource mobilization in sup-

port of land policy related research, advocacy, capacity building, technical support and advisory services

- Facilitating dialogue on land related issues with a view to raising awareness on the importance of addressing challenges that hamper the appropriate utilization of land towards Africa's socio-economic development, peace and security and environmental sustainability
- Facilitating capacity building at all levels in support of land policy development and implementation in Africa
- Providing technical support and advisory services to RECs and members states on land policy development and implementation
- Promoting networking and knowledge sharing at all levels in order to promote evidence-based land formulation and implementation
- Develop and build capacity for monitoring and evaluation tools and systems in support of land policy development and implementation

Un outil pour orienter la mise en oeuvre land: 8 objectifs stratégiques:

- 1: Renforcer les capacités internes de mise en œuvre de la Déclaration
- 2: Intégrer le foncier dans les questions du développement africain
- 3: Promouvoir le partenariat, la synergie et la mobilisation des ressources
- 4: Communication/ plaidoyer
- 5: Production de connaissances
- 6: Renforcement des capacités
- 7: Gestion des connaissances
- 8: Suivi- évaluation

4. Vers une mise en œuvre intégrée entre DV et CLD:

- Convergence des objectifs et principes
- Nature et approche complémentaires:
- Légitimité politique et institutionnelle de l'IPF sur le continent africain et solide partenariat en cours entre la FAO et l'IPF
- Mise en œuvre harmonisée, conjointe et cohérente
- Promouvoir la mise en œuvre intégrée des DV et des C&LD sur les Politiques Foncières en Afrique;
- Améliorer la gouvernance foncière vue de contribuer à l'éradication de la faim et de la pauvreté, au développement durable et utilisation durable des ressources naturelles en Afrique.
- Intégrer la gouvernance foncière dans les programmes de développement de l'Afrique



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



5. Le projet de directive foncière de la CEDEAO

Dans l'espace régional CEDEAO (15 Etats membres), la question foncière est au cœur des préoccupations des décideurs politiques régionaux en raison de la convoitise dont la terre fait l'objet de la part des différents utilisateurs.

A partir de l'étude conduite par la CEDEAO avec l'appui de UNECA, (CEDEAO/UNECAO, 2013), la Commission de la CEDEAO a mis en place un projet de directive qui « fixe les principes fondamentaux pour la formulation et la mise en œuvre des politiques et des législations foncières dans l'espace CEDEAO ».



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



6. Le projet de charte foncière dans le bfs: le srb

- Le bassin du fleuve Sénégal compte une population estimée environ: à 5 633 414 habitants en 2008 répartie dans les quatre pays de l'OMVS, elle est estimée à 6 798 947 en 2015 devrait atteindre 9 794 488 en 2025.
- L'idée d'élaborer une Charte sur le foncier dans le bfs est liée au caractère crucial que revêt aujourd'hui la question du foncier en termes:
 - de paix sociale, de promotion des investissements,
 - de lutte contre la pauvreté rurale et d'intégration régionale plus poussée (aller plus loin).



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



6. Le projet de charte foncière dans le bfs

L'objectif visé:

- Un cadre de référence en matière foncière et de ressources naturelles, fixant les principes fondamentaux tout en laissant la définition des mesures d'application au niveau national ;
- Promouvoir un consensus autour des principes communs en tant que fondement pour garantir l'accès à la terre pour tous les usages, afin d'améliorer la productivité agricole et les conditions de vie ;
- Prendre en considération les droits et intérêts légitimes de l'ensemble des acteurs sans exclusion ;
- La nécessité d'accorder une attention particulière à la prévention et à la gestion des conflits fonciers ;
- Elaborer un cadre de politique permettant de prendre en considération les questions émergentes et d'anticiper les évolutions futures liées aux ressources foncières .



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



Je vous remercie de votre attention



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

